

# LE REFUGE DU CHESNAY

Association de Protection Animale, loi 1901 déclarée J.O. du 20 juillet 1994

01 39 54 59 55 **4**3 avenue de Vaucresson – 78150 LE CHESNAY ; [refugeduchesnay@free.fr](mailto:refugeduchesnay@free.fr) ; www.refugeduchesnay.com

**Bulletin du 2ème trimestre 2023**

***« Etre, c’est être là. Vivre, c’est profiter d’être là »***

***Jean Cocteau***

Nous sommes maintenant en plein été et comme d’habitude à cette époque nous sommes très sollicités pour recueillir des chats qui pour certains deviennent gênants au moment des vacances.

Heureusement, nous faisons pension ce qui rend service à beaucoup de nos adhérents.

Mais hélas, tout le monde ne profite pas de cette solution pratique et certains viennent purement et simplement abandonner leur animal. C’est bien triste car on peut se demander pourquoi adopter si c’est pour abandonner pour un oui ou pour un non.

L’adoption engage une responsabilité certaine et la faire pour satisfaire une envie soudaine d’avoir un animal en se disant que s’il y a un problème on pourra toujours l’abandonner à un refuge est un sentiment négatif qui n’entraînera que des problèmes aux adoptants et une frustration profonde pour les animaux qui ne comprennent pas ce qui leur arrive.

Rien ne remplace l’amour que nous apporte un animal car contrairement à un être humain l’animal n’a aucun sentiment de profit, d’avancement ou d’avantages quelconques.

Bonnes vacances à tous !

A bientôt

